



# Compte rendu du Congrès de Rouen du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2024

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre à la Halle aux Toiles à ROUEN**

**Accueil de Bernard Perin**, président de l'ADAMA 76 : Bernard salue la présence du préfet de région, du Maire de Rouen Nicolas Mayer Rossignol, de l'ancien Maire de Rouen Yvon Robert, membre de son ADAMA

Il remercie les membres de son équipe et Dany et Marie-Jo Drouot pour tout leur travail de préparation pour les inscriptions des congressistes.

**Discours du préfet Jean-Benoît Albertini** qui relève la belle conscience républicaine témoignée par notre investissement en tant qu'anciens élus.

**Discours du maire de Rouen Nicolas Mayer Rossignol** qui souligne sa joie d'accueillir dans sa ville de très nombreux anciens Maires et Maires Adjointes venus de toute la France. Il nous présente sa ville et sera heureux de nous recevoir dans la soirée à la mairie.

**Ouverture du Congrès par le Président de la FAMA** : Bernard Lobietti est fier de présider ce nouveau congrès de notre Fédération qui réunit plus de 250 congressistes. Les débats sur des sujets d'actualité vont être sûrement passionnants.

## « Le Français... C'est aussi l'Amérique... »

**Introduction : Jean-François Massué, Vice-président délégué de la FAMA** chargé de la Francophonie, qui à partir d'exemples vécus, dira ce pourquoi il est sensible à ce qui touche à la francophonie. Il présente les intervenants, de cette matinée.

Jacques **Godfrain, Président d'Honneur de la FAMA**, ancien ministre de la Coopération 1995-1997 rappelle pourquoi la langue française lui tient à cœur. « Nous sommes tous dépositaires de notre langue, de notre culture. Quelle joie de se sentir libre en parlant français. Cela montre notre degré de civilisation. »

**B. Lobietti, Président de la FAMA**, explique que le thème de la Francophonie a été lancé au congrès de Bagnoles de l'Orne en 2018 et que la loi Toubon a 30 ans. Il évoque nos partenaires sur ce sujet : Louis Duvernois, Président d'Adiflor qui nous en parlera plus tard, avec lequel la FAMA a signé une convention, Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, qui devait être présent à notre Congrès mais qui inaugure cette semaine le 19<sup>ème</sup> sommet de la Francophonie à la cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts avec 88 états membres. Il insiste pour que chaque personne présente équipe son téléphone portable avec le Dictionnaire des Francophones (DDF). Il rappelle que les Maisons de la francophonie françaises appartiennent à un vaste réseau international des Maisons de la Francophonie RIMF, dont le siège qui était à Lyon vient d'être transféré à OTTAWA au Canada.

Bernard n'oublie pas d'insister sur les Premières Rencontres de la Francophonie de la FAMA en octobre 2021 qui sont à l'initiative de la création de la Maison de la francophonie Ain-Sud.

**Jean-François Massué, Vice-président délégué à la francophonie** présente ensuite les invités qui viennent d'outre atlantique, Denis Lapointe du Québec et Zachary Richard de Louisiane, qui se battent chaque jour pour défendre notre langue au milieu de terres anglophones.

Denis **Lapointe, Président de AQEEM et membre associé de la FAMA**, prend ensuite la parole soutenu par un excellent diaporama pour affirmer que leurs racines sont ici en France à Saint Malo d'où est parti Jacques Cartier pour 3 expéditions, destinées à explorer et cartographier le golfe du Saint Laurent de 1534 à 1542. Il rappelle que le Canada à 39

millions d'habitants dont 8 au Québec, que les Français sont 6,5 millions et que 84% des francophones vivent au Québec.

L'immigration est une menace : 60.000 personnes arrivent chaque année dont 48.000 parlent une autre langue que le français ou l'anglais. « On a besoin de vous pour que le français perdure »

**Zachary Richard auteur, compositeur, interprète**, à partir d'un diaporama très personnel, nous fait ensuite un cours d'histoire sur la Louisiane et les Acadiens (cajuns) avec Samuel Champlain en 1604, puis Robert Cavelier de La Salle qui prit possession de ce territoire au nom du roi Louis XIV en 1682 ; la Louisiane devient alors une colonie française. Il nous raconte la période où les Acadiens chassés de France par les guerres de religion sont partis de Nantes. Déportés de la Nouvelle Ecosse par les Britanniques, ils arrivent en Nouvelle Orléans, avec le droit de rester à l'ouest du Mississipi. Une très grande pauvreté est constatée. A partir de 1916, l'assimilation acadienne est accomplie. C'est la culture musicale qui a sauvé le français. 60% de l'éducation est en français et 85% de la population est francophone. En conclusion il insiste sur les 25.000 louisianais qui parlent français, de sa passion pour « sa » langue, de son œuvre chantée, écrite, de ses poèmes. Il évoque ses tournées aux USA, au Canada et dans d'autres pays dans lesquels il ne cesse de connaître le succès. Il a aussi beaucoup évoqué sa propre famille et termine son très brillant exposé par une chanson très personnelle : la plainte de sa grand-mère.

Il vient d'écrire son premier roman « Les rafales du Carême » qu'il va dédicacer pour celles et ceux qui souhaitent l'acheter.

**Jouxtant la Halle aux Toiles, un monument 1940-1944 a été érigé à la Mémoire des membres de la défense passive et des victimes civiles mortes sous les bombardements de Rouen et de son agglomération.** Nous nous y sommes rendus pour assister à une magnifique et émouvante cérémonie avec dépôt de gerbes, FAMAF, Adama 76 et Québec par Denis LAPOINTE président des Anciens élus du Québec, en présence de Monsieur Clément VIVES préfet, directeur de Cabinet de Monsieur le préfet de Seine-Maritime, de Monsieur l'Adjoint au Maire de Rouen, de Monsieur le Président du Conseil départemental 76 Monsieur Bertrand BELLANGER, de Monsieur MARTIN général de gendarmerie, de Monsieur BOUFFERGUENE, Contrôleur général de la police nationale, de Madame Dominique FIS directrice d'Académie de Seine-Maritime, de Messieurs Bernard PERIN et Bernard LOBIETTI. Un peloton de police ainsi que deux motards de la gendarmerie fermaient le dispositif. Au pied du monument, 20 portes drapeaux étaient présents. Deux musiciens de la garde Républicaine en grande tenue ont assuré les sonneries officielles ainsi que la Marseillaise.

**En début d'après-midi le président Lobietti avec quelques personnalités à inauguré l'exposition très réussie des produits régionaux.**

**LE FORUM : « La sécurité des biens et des personnes » sous la présidence de Monsieur Jacques Pélissard, Président d'Honneur de L'Association des Maires de France.**

En l'absence de Jean-Yves Le Drian qui s'est excusé car il est envoyé en mission au Liban par le Président de la République, Jacques Pélissard assure la présidence du Forum. **Juliette Soulabaille, Vice-présidente déléguée de la FAMAF, dirige les débats comme modératrice.**

**Première partie : La cybersécurité**

**Monsieur Jacques Pélissard en préambule aborde** « de la cybersécurité à la lutte contre l'arnaque»

**Monsieur Jacques Godfrain, Ancien Ministre, Président d'Honneur de la FAMAF** évoque la loi du 5 janvier 1988, qui porte son nom et qui constitue l'un des fondements des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Relative à la fraude informatique et de la communication, elle est appliquée et expose à des condamnations pénales.

**La politique générale de la sécurité sur nos territoires urbains et ruraux par le Général Martin, Commandant en Second de la région Normandie et Monsieur le Contrôleur Général Nicolas Boufferguene, Directeur Direction interdépartementale de la police nationale de la Seine-Maritime.** Ils nous expliquent dans le détail comment sont organisés leurs deux services complémentaires en zone de gendarmerie et en zone de police sur le territoire de la Seine-Maritime mais aussi de la Normandie.

**Juliette Soulabaille, Vice-présidente déléguée de la FAMAF, donne ensuite la parole à Monsieur Alexandre Touzet, représentant du Président David Lisnard Membre de la Commission sécurité de l'AMF, Président du Groupe de travail sécurité de l'Assemblée des départements de France.** Il expose le travail très conséquent qui est développé par l'AMF sur tous les sujets abordant de près ou de loin les problèmes pratiques qui concernent la sécurité des biens et des personnes sur tous les territoires de nos communes quelque soient leurs tailles.

**Pause visite de l'exposition**

## **2<sup>ème</sup> partie : Approches pratiques de la sécurité des biens et des personnes animées par Jacques Pelissard**

**« Approches pratiques de la cybersécurité pour les élus et la population développées par Monsieur le lieutenant-colonel Jean Pascal Château, par Monsieur le Contrôleur Général Nicolas Boufferguene et Madame Caroline Ravoux, commissaire de police de la police judiciaire de Rouen correspondante Normandie de l'office anti-cybercriminalité.**

**L'AMF et les approches pratiques de la sécurité des biens et des personnes : Charles Abadie Lieutenant-Colonel de gendarmerie, chargé de mission sécurité à l'AMF**

Leurs exposés très complets et un peu inquiétants sur la cybersécurité vont passionner l'auditoire.

Deux inventions ont augmenté la délinquance mondiale dans ce domaine : Les ordinateurs et internet. Il y a 117.000 cyber-attaques par jour dans le monde.

Ils projettent des documents sur le dark-web, aussi appelé web clandestin ou encore web caché. C'est le contenu de réseaux superposés qui utilisent l'Internet public, mais qui sont seulement accessibles via des logiciels, des configurations ou des protocoles spécifiques. On peut acheter des armes illicites, vendre des adresses courriels ou des fichiers complets etc. Pour cela il faut réagir. Des brigades mobiles existent au nombre de 239 en France, dont 12 en Normandie, avec une section opérationnelle dans chaque département.

**De nombreuses questions seront posées par les congressistes et nous en tirons quelles précautions avoir devant cet inquiétant sujet de la cybersécurité:**

Sauvegarder nos données personnelles sur un support qui ne soit pas connecté à internet. Se méfier des QR codes. Déposer immédiatement une plainte si l'on est concerné par une cyber-attaque. Il y a 945 investigateurs en cybercriminalité en France.

**Conclusions générales du forum par Monsieur Alexandre Touzet et par Jacques Pélissard :** C'est un thème bien choisi et qui nous concerne tous. Il était important d'être sensibilisé sur les dangers de la cybercriminalité dans le monde. Nous sommes maintenant mieux armés dans ce domaine.

**La journée de mardi se termine par une rencontre à la mairie de ROUEN**, où nous sommes reçus par un Maire-adjoint représentant Monsieur le maire de ROUEN dans une salle aux magnifiques boiseries. Bernard PERIN au nom de l'ADAMA 76 et Bernard LOBIETTI au nom de la FAMAF prirent tour à tour la parole. Nous avons bénéficié d'explications nombreuses de la part d'Yvon ROBERT, maire honoraire de Rouen. Madame Josette CHEVAL Maire adjointe honoraire de la ville était également à nos côtés. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie. Une photo de tous les congressistes a été prise à l'intérieur de la mairie.

## **Mercredi 2 octobre à la Halle aux Toiles à ROUEN**

**Ouverture par Denis Merville, Président des Maires de Seine-Maritime**, qui nous présente brièvement son département et ses 705 communes.

Puis présentation de **l'Observatoire de l'Emulation Civique 2023-2024** par François Courouble et Bernard Lobietti.

Nous avons reçu 48 réponses, soit 93%, plus que les autres années, grâce aux nombreux appels et relances de notre président.

Un diaporama complet est présenté avec des comparaisons intéressantes avec les résultats collectés pour l'année scolaire précédente 2022/2023.

Nous retiendrons notamment pour les interventions en milieu scolaire : la Seine-Maritime est en tête partout : 1000 élèves dans les écoles, 2.963 dans les collèges et 592 dans les lycées. Puis dans l'ordre, ce sont l'Ain et les Yvelines.

Cette enquête confirme l'attachement des ADAMA à la convention avec l'AMF et dans une moindre mesure à l'AMRF. Elles se réjouissent que le siège social de la FAMAF soit transféré au siège parisien de l'AMF.

Autres conventions :

La SMLH : Peu d'ADAMA participent. Le Président en profite pour que Georges RIGOT puisse présenter le projet de la Haute Savoie : Les élèves pourraient faire une vidéo sur le vote en France, sous forme d'un concours, avec des prix (visite de l'Assemblée nationale...) Un document qui s'adresserait uniquement aux élèves de lycées. Cela montre l'intérêt de la signature de la convention avec la SMLH.

Il est demandé que le bureau de la FAMAF mette en place la signature d'une convention avec l'ordre National du Mérite. Des pourparlers sont en cours.

Les associations départementales plébiscitent l'existence des Mariannes du Civisme de la FAMAF. 93% des ADAMA remettent des Mariannes et l'envoi de plaques gratuites pour les élections législatives anticipées de 2024.

Pour la francophonie : Dans le cadre de la commission de la francophonie : 4 ADAMA ont créé des actions en 2022/2023 et 5 en 2023/2024. Il est à signaler qu'une Maison de la Francophonie AIN SUD a vu le jour à l'initiative d'une ADAMA.

Journées de la démocratie : 2 ADAMA en 2022/2023, 5 ADAMA en 2023/2024 et 7 ADAMA ont un projet pour 2024/2025. Une progression très intéressante pour l'avenir. 2/3 des ADAMA éditent des journaux.

Le Journal « Servir Encore » qui est envoyé à tous les adhérents recueille une adhésion très importante comme l'envoi des « Brèves de la FAMAF » par voie internet deux fois par an.

La page Facebook de la FAMAF est en progression très importante entre les deux enquêtes. C'est donc bien un média d'avenir bien que le site [www.famaf.fr](http://www.famaf.fr) soit toujours bien fréquenté.

A la suite de cette Intervention Marie-Thérèse Leroux a tenu à signaler qu'en Loire-Atlantique, ils interviennent dans les lycées par l'intermédiaire des tribunaux. Il lui est répondu que les questions concernant les interventions en milieu scolaire seront plus précises l'an prochain.

Bernard remercie François Courouble pour l'énorme travail réalisé pour la compilation de ces documents et lui remet la médaille de la FAMAF.

**Pendant la pause, visite de l'exposition des produits régionaux.**

### L'enjeu démocratique :

**Pourquoi notre démocratie est-elle fragilisée ?**

**A l'époque de l'intelligence artificielle et des réseaux sociaux, quels atouts et quelles menaces pour notre démocratie ?**

**Comment agir au premier niveau de la démocratie que sont nos communes ?** Par Patrice Martin-Lalande, président de l'ADAMA 41, membre honoraire du Parlement. Patrice explique l'absence des 2 sénatrices qui étaient pressenties ce matin : Françoise Gatel est entrée au gouvernement et Catherine Morin-Desailly est retenue au Sénat. Patrice souligne la fragilité de la démocratie, plus de la moitié des états ne sont pas actuellement des démocraties.

Les raisons en sont multiples :

- Le changement de société, avec internet tout va si vite. Le numérique remet tout en question.
- La perte des repères les plus importants.
- Le sentiment d'inefficacité de la décision politique.

Il faut redonner du pouvoir à nos petites communes, apporter à nos élèves de la compréhension sur nos collectivités.

Denis Merville, Président de l'Association des Maires de la Seine-Maritime a lui aussi abordé les changements de notre société qui conduisent à une montée de l'abstention. Il s'est appuyé pour étayer son propos sur sa longue carrière de 47 années d'élu local de proximité.

Lors de la discussion qui a suivi, de nombreux témoignages ont été développés pour dire que les Maires avaient le sentiment d'être dépossédés d'un certain nombre de leviers décisionnels avec la montée en puissance des communautés de Communes. Ne devons-nous pas raisonner en parlant du bloc communal ? La disparition du cumul des mandats entre celui de Maire et de député ou sénateur pose également question.

Bernard Lobiatti remet des médailles de la FAMAF à Denis Merville et Patrice Martin Lalande.

**Après le déjeuner et la visite des stands de produits régionaux**

### Les Journées de la démocratie dans nos ADAMA, à partir d'exemples concrets :

**1 ADAMA des Pyrénées Atlantiques, avec Christian Laine.**

Mise en place d'une semaine de la citoyenneté. Appel à projet. 376 courriers ont été envoyés avec 120 réponses.

Le préfet s'est impliqué ainsi que les services de l'état, l'Académie, l'Unicef, une centaine de communes et l'armée. Le plus compliqué a été de mobiliser les entreprises. « Comment faire vivre la citoyenneté dans l'école ? »

**2 ADAMA du Loir-et-Cher, avec Patrice Martin-Lalande**

En 2021, Patrice a proposé à ses collègues d'organiser une Journée de la démocratie en 2022. La date choisie : Le 15 septembre, journée renouvelée en 2023 et 2024, en partenariat avec la Préfecture, le Conseil Départemental et l'Association des Maires.

Différents ateliers sont proposés : Journée de la citoyenneté, cérémonies patriotiques...

**3 ADAMA de l'Ain, avec Mireille Charmont-Munet, secrétaire générale de l'ADAMA01 et Etienne Robin, Vice-président de l'ADAMA01.**

1<sup>ère</sup> journée à Oyonnax en 2023 et 2<sup>ème</sup> à Bourg-en-Bresse en 2024 : le 15 septembre à Oyonnax, la ville avait initié l'opération à partir du passeport citoyen donné aux élèves de CM1 et CM2, car ce secteur fait partie d'une zone prioritaire de l'Education Nationale ; 600 élèves ont pu participer à cette première journée. A Bourg-en-Bresse le 20 septembre 2024, deuxième journée de la démocratie avec 350 élèves de CM1 CM2.

Pour chaque journée, il y a eu la visite de la Mairie, avec la reconstitution d'un bureau de vote où les enfants ont pu voter en temps réel. L'ADAMA 01 animait un atelier sur les valeurs de la République, droits et devoirs du citoyen avec un diaporama d'une vingtaine de minutes validé avec l'Education Nationale. Un village citoyen comprenant l'UNICEF, les Ordres nationaux Légion d'Honneur, Ordre National du Mérite et Palmes Académiques, le Service National Universel, Le Souvenir Français, l'ONACVg, Maison de l'Europe, les Cadets de la République permirent aux élèves de découvrir les nombreuses facettes de la citoyenneté déclinées localement.

Le soir pour le grand public, une conférence était organisée à Oyonnax sur le thème de l'abstention et à Bourg-en-Bresse.

Ambérieu-en-Bugey a déjà fait acte de candidature pour la journée de la démocratie en 2025.

Pour une pleine réussite de ces journées, il faut le soutien d'une ville, du préfet, de l'Inspection Académique et de l'AMF.

L'ADAMA 01 met à disposition le diaporama sur les valeurs de la République validé par l'Education Nationale aux ADAMA qui le souhaitent.

#### **4 ADAMA de l'Yonne avec Jacqueline Larose**

1<sup>ère</sup> journée organisée à partir des conseils municipaux d'enfants, à Auxerre, dans une salle prêtée par la Mairie. Une table ronde le matin avec une sénatrice et un concours l'après-midi. Une exposition sur la citoyenneté. Mais peu de public.

#### **5 ADAMA de Charente Maritime, avec Jean-Claude Courpron**

Organisée avec des établissements privés et l'armée.

**6 ADAMA du Morbihan avec Guy Sinel** Des villages de la citoyenneté à Vannes puis à Lorient, avec 1500 à 2.000 jeunes qui sont venus. Ils pourraient être labellisés Journées de la démocratie.

**7 ADAMA de la Vienne avec Jean-Claude Boutet** : C'est encore à l'état de projet, l'ADAMA de la Vienne ayant été créée en 2020. Mais leur priorité ce sont les jeunes.

Patrice MARTIN LALANDE explique que **nous profitons de la présence de Mme Dominique FIS directrice d'Académie de Seine-Maritime** pour lui demander de s'exprimer sur ce que pourraient faire les ADAMA pour intervenir dans les écoles collèges et lycées. S'appuyant sur l'expérience de l'ADAMA 76 et des excellents résultats de cette dernière qui ont été mis en avant ce matin lors du diaporama sur l'Observatoire du CEC 2023/2024, elle explique l'importance qu'elle attache à un travail en synergie avec les différents acteurs qui se positionnent sur les valeurs de la République, ainsi que sur les droits et devoirs du citoyen en milieu scolaire.

**Elle a été interrogée par la salle et notamment pour savoir si nos ADAMA avait besoin d'une autorisation pour intervenir dans les écoles, collèges et lycées. Elle a été très claire en nous disant que le fait d'avoir été des élus de la République était largement suffisant pour pouvoir intervenir en milieu scolaire.**

**Pendant la pause, visite de l'exposition des produits régionaux.**

**Dès la reprise des débats, discussion avec la salle pour clore le débat sur les journées de la démocratie et les interventions en milieu scolaire.** Bernard PERIN expose son projet d'organisation d'une journée de la Démocratie avec Mr **THIERRY PUIGVENTOS** IA-IPR histoire-géographie Coordonnateur EAVR.

**Il est à noter que Monsieur Clément VIVES préfet, directeur de Cabinet de Monsieur le préfet de Seine-Maritime a participé à tous les débats de l'après-midi.** Il a souhaité conclure en soulignant cette grande inquiétude face à l'abstention, surtout celle des jeunes générations et leur méconnaissance de nos institutions. Il est impressionné par les résultats de la Seine-Maritime. « Ce n'est pas toujours facile mais continuez votre action, vous êtes les représentants d'un territoire. Nous avons besoin de vous à nos côtés ». En réponse à Bernard Perin qui demande comment nos ADAMA peuvent recruter de nouveaux adhérents, le sous-Préfet souligne que le préfet, dans sa lettre mensuelle, a une capacité de donner envie aux élus qui arrêtent leurs mandats.

Remise de médailles de la FAMAF à Monsieur Clément Vives, directeur de cabinet.

**Puis Bernard LOBIETTI Président de la FAMAF donne la parole aux ADAMA présentes.** Noël Fruchart, Vice-président de la FAMAF chargé du développement, anime une discussion sur la mise en place d'un module permettant aux ADAMA qui le souhaitent de se mettre en ordre de marche afin de saisir l'opportunité des élections municipales de 2026 pour augmenter très sensiblement le nombre de leurs adhérents. Une discussion met aussi en évidence de puiser dans le vivier des maires-adjoints.

**Intervention de Louis Duvernois, président d'Adiflor**

Adiflor a pour but de promouvoir la lecture afin que les enfants du monde entier deviennent des citoyens libres, éclairés et responsables. Il s'agit de sensibiliser les jeunes à la lecture. Louis Duvernois présente sa liseuse francophone. Un outil simple, écologique et d'une grande capacité, une véritable bibliothèque, qui permet d'accompagner l'apprentissage du français pour les jeunes. Denis Lapointe, président de l'AQEEM et membre associé de la FAMAF souhaiterait bâtir un projet avec Adiflor au Québec.

**Présentation et votes des motions du Congrès : Ces motions, votées à l'unanimité des présents et représentés sont en pièce jointe.**

**Passage de témoin pour le prochain Congrès**

**Bernard Perin, président de l'ADAMA de Seine-Maritime qui vient d'organiser le congrès très réussi de la FAMAF à Rouen passe le témoin à Jean-Claude Boutet, Président de l'ADAMA de la Vienne qui organisera celui de 2026.**

Jean-Claude prend la parole, remercie la FAMAF et son Président Bernard Lobietti de la confiance qui lui est témoignée. Il espère que son ADAMA saura s'en montrer digne. Le Congrès se tiendra probablement près de Poitiers, non loin du Futuroscope, sous la Présidence de Jean-Pierre Raffarin.

**Intervention des personnalités**

En présence de tout le bureau de la FAMAF, ainsi que de nos amis Denis LAPOINTE et Zachary RICHARD, Bertrand BELLANGER, Président du département de la Seine Maritime a tenu à rappeler son attachement à notre Fédération et a souligné la qualité de ce Congrès. Zachary RICHARD nous fait ensuite l'immense honneur de nous interpréter une chanson de son répertoire repris par tous les congressistes.

**Clôture du Congrès par le Président Bernard Lobietti**

Ainsi notre Congrès 2024 s'achève dans cette magnifique ville industrielle et chargée d'un passé historique exceptionnel de ROUEN, dans ce département de la Seine-Maritime si attachant. Nous avons été choyés par nos amis de l'ADAMA 76 et par son emblématique Président Bernard PERIN qui a su insuffler sa vitalité tout au long de nos travaux. Tout fut parfait : l'organisation, l'accueil, la réception à la mairie mardi soir, les repas, les sorties. Je n'oublie pas le bureau de la FAMAF et notamment Dany DROUOT et son épouse qui ont fait un travail de gestion de tous nos mouvements de manière remarquable. Il nous reste à vivre le dîner de gala de ce soir et la belle sortie de demain avec la visite du Mémorial de Caen dans le cadre « des 80 ans de la Libération de la France ». Des applaudissements me paraissent le minimum que nous puissions faire pour signifier à nos hôtes notre

reconnaissance pour les très longs mois de préparation et d'échanges nombreux entre l'ADAMA 76 et le bureau de la Fédération.

**Nous pouvons dire en conclusion** qu'une fois encore en nous appuyant sur l'association des Maires de France, qui a accepté que notre siège social soit transféré au siège national avenue d'Orsay à Paris, nous essayons de continuer à nous impliquer dans la vie démocratique de notre pays avec notre devise « Servir Encore » et de trouver de nouvelles ADAMA à créer ou à ramener dans le giron de la FAMAF.

« **Les bonnes idées cela se partagent** ». Nous souhaitons que dans vos associations départementales en vous appuyant sur l'AMF et toutes les conventions nationales qui ont été signées depuis 2018, vous concouriez à la création « d'un vaste réseau au service de notre démocratie ».

A bientôt au prochain congrès dans le département de la Vienne à l'automne 2026.

### **Dîner de Gala, à la Halle aux Toiles Jeudi 3 octobre, à Caen**

Un grand nombre de congressistes ont ensuite participé à cette journée détente, chargée d'histoire.

Visite du Mémorial de Caen consacré à l'histoire du XXème siècle, principalement à la seconde guerre mondiale et à la paix. Visite très émouvante avec d'excellents documentaires et une belle muséographie. Puis un tour à l'Abbaye aux Hommes, fondée par Guillaume de Normandie dit le Conquérant, en 1063. Cette abbaye bénédictine est maintenant le siège de l'Hôtel de Ville de Caen.

Le 22 octobre, Claudine Friehe, Secrétaire Générale de la FAMAF